

Un site archéologique côtier : l'établissement gallo-romain du Curnic en Guissény

par R. SANQUER

Dans les régions maritimes, la visite du littoral fait partie des activités principales de l'archéologue amateur ou professionnel. Là, en effet, s'offrent à ses regards sans qu'il lui en coûte l'effort de creuser ou d'évacuer péniblement les déblais, des coupes stratigraphiques parfaitement nettes. La remontée actuelle du niveau marin provoque partout le recul des terrains meubles, dévoilant, dans les couches superficielles, les traces de l'activité de l'homme préhistorique ou historique. Traces particulièrement fugaces, qui nécessitent donc une attention vigilante. Dans ce domaine, l'amateur, par ailleurs bridé par des règlements draconiens, peut rendre d'incalculables services en signalant les sites côtiers un instant découverts, en recueillant et en transmettant les objets menacés de disparaître. Quand on sait le nombre de kilomètres de côtes que possède un département comme le Finistère, on se rend compte de l'ampleur de la tâche.

Pour s'en tenir à la période historique, et à un passé tout à fait récent, on peut citer la découverte, grâce à un amateur (1), d'un établissement de salaison sur la plage de Lanevry en Kerlaz, daté par une monnaie de la seconde moitié du III^e siècle après J.-C., ou encore, grâce au correspondant d'un journal local, d'un village entier, sur la plage de Kerrurus en Plounéour-Trez, contemporain, d'après les poteries recueillies, des mottes féodales des XI^e-XII^e siècles.

Cependant, bien souvent, il faut se contenter de signaler sommairement les faits, de récolter ce qui apparaît dans les coupes. L'occasion est rarement offerte de pouvoir exploiter complètement une découverte de ce type. Aussi me paraît-il intéressant de montrer les multiples renseignements, que l'on peut obtenir à partir de la fouille d'un site côtier.

★
★ ★

Les tempêtes d'équinoxe de 1967 et 1968 ont mis au jour, sur la plage du Curnic, en Guissény, des substructions gallo-romaines qui ont pu être étudiées complètement lors de deux

(1) M. PHILIPPE, secrétaire de mairie à Plomelin, que je remercie bien vivement.



La plage de Curnic, vue prise en direction de l'Ouest (1968).

(Photo R. Sanquer)

rapides interventions, menées avec le concours de professeurs et d'étudiants de la Faculté des Lettres de Brest, grâce aux subventions accordées par le Ministère des Affaires Culturelles et à l'autorisation de M. BOUSQUET, directeur de la circonscription des Antiquités Historiques de Bretagne (2).

Le site du Curnic a déjà attiré maintes fois l'attention du monde archéologique, en particulier à cause de la couche de tourbe qui a fossilisé les restes d'un habitat néolithique (4000-2500 avant J.-C.), au sommet du loess sous-jacent, et qui, du fait de la remontée du niveau marin, se trouve aujourd'hui à la hauteur du niveau moyen des marées (3). Une exploitation de sel, datant de l'âge du bronze final (800-500 avant J.-C.), a été également repérée, à un niveau légèrement plus élevé mais, jusqu'ici, aucun indice n'avait permis de conclure à une occupation pendant la période historique.

(2) Je voudrais remercier ici pour leur aide, M^{me} le professeur A. MOIGN et M. Y. MOIGN, M^{lles} M.-C. DANGUY DES DÉSERTS, M.-F. LE BRIS, G. LE CAER, J. SIMON, MM. A. BOULAIRE, J. CARIOU, P. GALLIOU, A. LEBORGNE, Cl. LE GALL, J.-H. LE PAPE, G. TRÉGUIER, qui ont participé aux travaux dans des conditions parfois bien difficiles.

(3) Cf. P.-R. GIOT, J. L'HELGOUACH et J. BRIARD, *Le site du Curnic en Guissény*, dans *Annales de Bretagne*, t. LXXII (1965), pp. 49-70.

La construction antique, récemment découverte, se trouve située près du centre de la plage délimitée à l'est par la pointe de Beg-ar-Skez (hauteur : 19 m au-dessus du niveau de la mer) et, à l'ouest, par un cordon de galets reliant l'île Enez-Kroassant à une pointe de rochers. La distance exacte de la construction gallo-romaine au rocher le plus élevé de cette pointe est de 260 m.

Jusqu'à maintenant, elle était restée cachée sous une dune de sable fin de 6 à 7 m d'épaisseur. Par rapport au sommet du rocher pris comme point de repère, la base de l'établissement ancien est à — 5,60 m. Comme le point le plus haut atteint par les marées de vives-eaux est, en cet endroit, à — 4,75 m, on voit que le site est actuellement recouvert plusieurs fois par mois (4). Or, il ne fait aucun doute que ce bâtiment, situé en bordure de la mer, n'était pas submergé par la marée dans l'Antiquité, aussi pouvons-nous estimer que, depuis cette époque, le niveau marin s'est élevé, en ce lieu, de 0,50 m à 1 m. C'est là une indication qui vient s'ajouter à beaucoup d'autres, concordantes.

L'établissement a été entièrement mis à découvert. La fouille a montré que le sable de la dune recouvrait directement la toiture effondrée de l'édifice, sans aucun intervalle de terre ou de pierres et qu'il s'était infiltré entre les tuiles jusqu'au sol bétonné, ce qui laisse à penser que, depuis le jour de sa ruine, le bâtiment n'a jamais été exposé à l'air libre et qu'il a toujours été recouvert de sable. Immédiatement au-dessus de la toiture, dans l'angle sud-ouest, nous avons découvert le squelette, presque complet, d'un bovin de petite taille (1,20 m à 1,30 m au garrot). S'agit-il d'un animal mort au moment de la destruction de l'édifice, ou d'un animal enterré là postérieurement ? on ne peut le dire, mais sa présence sous 7 m de sable, au contact d'une toiture de tuiles antiques non dérangées, permet de croire à une grande ancienneté. Les ossements sont aujourd'hui conservés au laboratoire d'archéologie de la Faculté des Lettres de Brest et pourront faire l'objet d'une datation au C. 14 qui, malgré son imprécision, pourrait cependant, à quelques siècles près, trancher en faveur d'un enfouissement antique ou moderne (5).

L'établissement a un plan très simple : il se compose d'une unique salle rectangulaire de 6 m $\times$ 5,32 m, orientée Est-Ouest, avec une porte à l'Est. Les murs reposent sur des fondations de gros galets marins, creusées au sommet de la couche de limon qui sert de base à la dune. En petit appareil cubique de moellons de granit, d'une largeur de 0,48 m à la base et de 0,39 m à la partie supérieure, ils avaient encore une élévation de 1 m au sud. Des pans entiers du mur s'étaient effondrés, sans se disjoindre, vers l'intérieur, sous l'effet d'une poussée venue du sud et de l'est, et ils recouvraient la toiture faite de *tegulae* plates à rebord droit, et d'*imbrices* demi-cylindriques, qui jonchaient le sol, brisées, mais portant encore leurs clous de fixation à la charpente, sans aucune trace d'incendie.

(4) Ces mesures ont été prises par M. P.-R. GIOR, qui a bien voulu me les communiquer, en signalant cependant qu'elles ne sont qu'approximatives et qu'une erreur de 1 m sur les hauteurs de marée serait une erreur vraisemblable. Je remercie M. le Directeur de la Circonscription des Antiquités préhistoriques de Bretagne pour son aide constante en matériel, en conseils et en renseignements.

(5) Des traces de talus de terre ont été découvertes en 1968, enfouies sous le sable, au lieu-dit La Chapelle-Christ, en Plouguerneau, à l'ouest de la plage du Vougot. Il y avait donc là des enclos avant l'ensablement et peut-être y pratiquait-on l'élevage.

L'intérieur est divisé en deux parties par un muret bas. À l'ouest, un bassin de 3,40 m $\times$ 4 m, profond seulement de 0,30 m ; les côtés et le fond sont revêtus d'un ciment blanc bien lissé, aux angles nets. Sur ce ciment sont tracés horizontalement trois filets de couleur — un rouge entre deux noirs — respectivement à 0,12 m, 0,15 m, 0,18 m du fond. Étaient-ils destinés à fixer des niveaux de remplissage ? peut-être, car on s'expliquerait mal un souci décoratif dans un bâtiment utilitaire de cette sorte. Au centre, un affaissement du sol cimenté laissait apparaître le soubassement de gros galets. Dans la partie orientale, un dallage de grandes plaques de schiste, posées de champ, formait un hérisson serré dont le sommet atteignait le niveau du muret central, à 0,30 m au-dessus du bassin voisin. Ce « vestibule » s'ouvrait à l'est par une porte dont le battant s'encastrait vers l'intérieur dans les entailles du mur, selon le système habituel.

À quelle activité était destiné ce petit établissement ? Certainement à une activité en rapport avec la mer, vu sa position. La première hypothèse qui vient à l'esprit est celle d'un bassin de salaison ou d'un bac à *garum*, dont nous connaissons un certain nombre d'exemples dans le Finistère, en baie de Douarnenez spécialement (6). Mais il en diffère par la faible profondeur du bassin, par l'absence de solins en quart-de-rond qui renforcent toujours les angles. Il ne s'agit pas non plus d'un bassin d'évaporation de l'eau de mer. Je penche plutôt, mais sans aucune certitude, en faveur d'un vivier, d'un réservoir à poissons ou à coquillages. Un détail nous a intrigué : nous avons trouvé, soigneusement empiéilés en deux endroits du bassin, des tuiles de toiture intactes, les *tegulae* d'un côté, les *imbrices* de l'autre. Ces tuiles n'ont jamais servi. Comment expliquer leur présence dans ce lieu ? elle pourrait être le fait du hasard : le bassin a pu être utilisé à une certaine époque pour stocker des tuiles destinées à la couverture de quelque bâtiment voisin. Mais lorsque l'on sait que le même fait a été signalé dans une usine de salaison antique du Maroc occidental (7), on peut se demander si elles ne jouaient pas quelque rôle dans l'exploitation. Aujourd'hui encore le naissain n'est-il pas élevé sur des tuiles à la Trinité-sur-Mer et ailleurs ?

Mais un autre problème se pose : celui de la date de la destruction de l'édifice. Il intéresse, sans doute, de plus près ceux qui pensent trouver dans les témoignages archéologiques un moyen de datation des formations littorales. Sur ce point, heureusement, des découvertes assez surprenantes en ce lieu permettent de proposer une solution relativement précise.

En effet, au centre du bassin, drainé vers la partie effondrée par une légère pente, se trouvait un ensemble d'objets comprenant des vases en céramique, des fibules de bronze, des monnaies et divers autres objets : leur présence dans un vivier s'explique difficilement.

Les vases étaient au nombre de trois, presque entiers bien que brisés, en poterie de luxe. Le premier est une coupelle de forme Drag. 35, à la lèvre décorée à la barbotine. Cette forme était fabriquée dans les ateliers de Lezoux (Puy-de-Dôme) essen-

(6) Cf. R. SANQUER, *Chronique d'archéologie antique et médiévale*, dans *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, 1968 (à paraître), article Kerlaz.

(7) Cf. PONSICH et TARRADELL, *Le garum et les industries antiques de salaison dans la Méditerranée occidentale*, P.U.F., 1965, p. 33.



Quelques éléments de la trouvaille du Curie en Guissény.

(Photo R. Sanquer)

tiellement au premier siècle de notre ère. Le second, une coupelle de forme Drag. 46, ornée en son centre d'une petite rosace en guise de signature, provient également de Lezoux, mais daterait plutôt du milieu du 2^e siècle après J.-C. Le troisième enfin, un vase ovoïde à pâte claire très fine, recouvert d'un enduit métallisé, était orné d'écailles à la barbotine dans l'intention d'évoquer la forme d'une pomme de pin. Cette technique était employée par les ateliers de Vichy au 3^e siècle de notre ère.

Les huit fibules de bronze formaient un ensemble particulièrement homogène. Deux fibules appartenaient au type « pseudo La Tène II » de DÉCHELETTE et portaient sur la bague une estampille (VM dans un cas, TOS dans l'autre). Les six autres sont du type à ressort protégé mais appartiennent à trois séries différentes : l'une est « à arc non interrompu », trois « à queue de paon » avec arc soudé, deux « à queue de paon » sans arc. L'analyse de la composition du métal a fourni les précisions suivantes (8) :

(8) L'analyse métallographique est due à M. J. BOURHIS, ingénieur au C.N.R.S., appartenant au laboratoire d'anthropologie préhistorique de la Faculté des Sciences de Rennes. Qu'il veuille bien trouver ici l'expression de mes vifs remerciements. Il signale que, les objets étant entièrement corrodés, la composition de l'alliage a pu subir des modifications importantes. De ce fait, les pourcentages initiaux probables de cuivre, d'étain, de plomb, de zinc, ont été reconstitués approximativement par M. BOURHIS.

	Cu	Sn	Pb	Zn	divers (As, Sb, Ag, Ni, Fe, Mn, P.)
Fibule type « Pseudo La Tène II »	81	3	0,15	15	
Fibule à arc non interrompu . . .	83	4	0,40	12	
Fibule à queue de paon 1 ^{re} série .	78	4	1	16	
Fibule à queue de paon 2 ^e série .	78	4	0,50	16	

Ces fibules sont donc des laitons. M.-J. BOURHIS ajoute que, dans ces domaines de concentration, la couleur de l'alliage est proche de celle de l'or et résulte peut-être d'une intention du fondeur. Il faut donc imaginer ces objets à l'état neuf non pas avec leur couleur verte actuelle, mais scintillant sur les tuniques des habitants de la cité des Osismes. Leur composition ne peut être un moyen de datation précis : on peut simplement les comparer à d'autres laitons gallo-romains étudiés ailleurs (9), mais l'accumulation des analyses permettra un jour de mieux connaître la métallurgie du bronze dans l'antiquité.

Par leur style, ces fibules nous intéressent également : les différents auteurs qui en ont traité, s'accordent pour dire que ces formes appartiennent à la tradition celtique. Ce sont les mêmes fibules que portaient les Gaulois à l'époque de César et qu'ils ont continué à porter pendant quelques décennies en Gaule romanisée. On pensait qu'ensuite ces formes avaient été remplacées par d'autres, d'origine romaine, à charnière et non plus à ressort. N'est-il pas curieux de voir que ces objets de parure étaient encore portés en Armorique au 3^e siècle après J.-C., plus de trois cents ans après la chute d'Alésia. Il est vrai que quelques très rares exemples de ce cas ont déjà été signalés, en particulier à Saint-Bertrand-de-Comminges et en Moselle. C'est là un argument en faveur de ceux qui pensent que les traditions gauloises, et la langue en premier lieu, se sont maintenues longtemps dans certaines régions et spécialement en Armorique.

Les monnaies nous apportent une confirmation chronologique. Elles sont au nombre de neuf et s'échelonnent d'Auguste à Tetricus. En voici l'analyse (10).

1. *AUGUSTE*. D = tête laurée à droite. R = ROM ET AVG, autel de Lyon. Atelier : Lyon. 3,55 gr. 10-14 ap. J.-C. Semis. RIC 363, tome I.
2. *TRAJAN*. D = /.../ AVG GERM DAC /.../, tête laurée à droite. R = fruste. Atelier : Rome. 22,06 gr. 102-117 ap. J.-C. Sesterce.
3. *HADRIEN*. D = /.../ IAN /.../, tête laurée à droite. R = fruste. Atelier : Rome. 18,29 gr. 117-138 ap. J.-C. Sesterce.
4. *HADRIEN*. D = /.../ AIANVS AVG /.../, tête laurée à droite. R = / RESTITUTORI ORBIS TERR / ARVM SC. L'empereur debout à gauche tenant un rouleau dans la main gauche, étendant la main droite pour relever une femme agenouillée qui tient un globe. Atelier : Rome. 23,43 gr. 119-121 ap. J.-C. Sesterce. RIC 594, tome II.
5. *HADRIEN*. D = /.../ VS AV /.../, tête laurée à droite. R = SC, Neptune tenant dauphin et trident. Atelier : Rome. 24,42 gr. 125-128 ap. J.-C. Sesterce. RIC 634, tome II.
6. *FAUSTINE JUNIOR*. D = FAUSTINA AVGVSTA, tête à droite. R = IVNO SC. Atelier : Rome. 9,41 gr. 147-175 ap. J.-C. As. RIC 1647, tome III.
7. *FAUSTINE JUNIOR*. D = FAVSTINA AVG / VSTA /, tête à droite. R = type de Cybèle tenant un tambour, assise à droite entre deux

(9) Cf. M. PICON, S. BOUCHER, J. CONDAMIN, dans *Recherches techniques sur les bronzes de la Gaule Romaine*, dans *Gallia*, t. XXIV, 1966, pp. 189-215 et t. XXV, 1967, pp. 153-160.

(10) Analyse due à M^{me} DE ROQUEFEUIL et à M^{lle} MAINJONNET, du Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale, que je remercie ici.

lions. Atelier : Rome. 23,16 gr. 147-175 ap. J.-C. Sesterce. RIC 1663, tome III.

8. *COMMUNE*. D = / AVREL COMMODVS TR P III /, tête laurée à droite.
R = type de Minerve debout à gauche, mettant de l'encens sur un autel, s'appuyant de l'autre main sur un bouclier, une lance contre son bras gauche. Atelier : Rome. 20,51 gr. Entre le 1^{er} janvier et le 10-XII 179 ap. J.-C. Sesterce. RIC 1599 ou 1607, tome III.
9. *TETRICUS*. D = tête radiée de Tetricus à droite, légende illisible.
R = instruments du sacrifice, légende illisible. Antoninianus barbare. 270-274 ap. J.-C.

Ce petit lot est donc constitué pour l'essentiel de monnaies du 2^e siècle après J.-C. et d'une monnaie du 3^e siècle. Il est aujourd'hui bien établi que les sesterces du 2^e siècle ont circulé normalement jusqu'au milieu du 3^e siècle, jusqu'à la grande dévaluation, contemporaine des grandes invasions germaniques. Quant aux *antoniniani* barbares de Tetricus, les numismates ne sont pas d'accord sur la durée de leur circulation : certains affirment qu'ils ont continué à circuler légalement jusqu'à la fin du règne de Constantin, d'autres qu'ils ont été retirés par Diocletien.

Cela nous permet donc de proposer pour la ruine de l'édifice, une date allant de 270 à 337 après J.-C., mais la présence de nombreux sesterces du 2^e siècle me porte à croire que l'événement est plus proche de la première date que de la seconde.

Quelle fut la cause de la destruction de ce petit édifice ? On peut en invoquer plusieurs, naturelles ou provoquées par l'homme.

L'incendie par exemple, mais il n'a pas laissé de traces. La vétusté, l'abandon ? mais alors pourquoi ces tuiles soigneusement rangées, ces objets précieux et ces monnaies qui font penser à un phénomène brutal. Quelque incursion de pirates ? il n'en manquait pas pendant les règnes agités des empereurs gaulois (11). Une tempête, un raz de marée ? c'est possible. Je note en tous cas que des recherches menées en Belgique tendent à dater la transgression dunkerquienne de la seconde moitié du 3^e siècle après J.-C., ce qui concorderait avec notre trouvaille (12). Avec beaucoup de romantisme, on peut imaginer qu'un citoyen osisme, venu s'abriter là avec ce qu'il avait de plus précieux, a été englouti par les éléments déchaînés. Mais n'aurions-nous pas dû découvrir alors quelques-uns de ses ossements ?

Au terme de cette étude, nous pensons avoir montré combien peut être fructueuse et riche d'enseignements pour toutes les disciplines l'étude approfondie d'un site archéologique côtier. Les différents moyens de datation ne permettent certes pas de fournir une réponse catégorique aux questions que lui posent le géographe, le botaniste ou le chimiste, du moins de proposer un faisceau de probabilités déterminantes.

(11) La légende situe sur les rivages de Guissény une invasion de pirates au Bas-Empire romain, cf. Albert LE GRAND, *Vie des Saints bretons*.

(12) Cf. P. VAN GANSBEKER, *La civilisation rurale de la Flandre gallo-romaine, Essai sur l'histoire agraire de la Gaule*, De Duinen, 1964, pp. 75-103. Cependant il est exclu qu'un pareil phénomène puisse être daté avec précision. Il est probable que son amplitude a dû être de plusieurs siècles.